

Communication et valorisation de la création artistique (fiche nationale)

RNCP41390 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	134, 320
Formacode(s)	45054, 46354
Code(s) ROME	E1103, K1206, L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CTRE FORMATION APPRENTIS METIERS ARTS DE LA SCENE	20000547800025	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Transformation des politiques publiques, transition écologique et numérique, inclusion de nouveaux publics, modifications des modèles économiques : le secteur du spectacle vivant s'inscrit actuellement dans un contexte de forte évolution qui impacte autant la création artistique et culturelle que ses activités de soutien dans les structures concernées.

Ces évolutions s'accompagnent d'un besoin de compétences nouvelles pour des professionnels capables d'articuler savoirs artistiques, réglementaires, budgétaires ou encore techniques.

La dimension collaborative des métiers de la production et de l'accompagnement des publics nécessite de maîtriser les enjeux des différents métiers du spectacle vivant, mais aussi ceux des partenaires institutionnels de ces structures (collectivités territoriales, associations, Éducation Nationale, etc.).

Issue d'un travail de co-construction avec un réseau diversifié de partenaires professionnels du spectacle vivant, la licence professionnelle « Communication et valorisation de la création artistique » conduit à des emplois de techniciens supérieurs dans les métiers des relations avec les publics et de la production dans des structures variées

(scènes conventionnées ou non, associations compagnies...) au plus près des mutations de la culture et de ses territoires.

ACTIVITÉS VISÉES

- Mise en œuvre et animation des dispositifs d'accompagnement des différents publics d'une structure du secteur du spectacle vivant (enfants, adultes, publics spécifiques)
- Participation à la production de projets artistiques ou culturels dans le secteur du spectacle vivant
- Communication à destination des publics d'une structure du secteur du spectacle vivant
- Gestion budgétaire et administrative des projets artistiques et culturels et des dispositifs d'accompagnement des publics

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Participer aux opérations de soutien (technique, logistique, communication, valorisation, etc.) du spectacle vivant
- Coordonner des intervenants (techniciens, artistes, etc.) des différents types de structures et métiers de la création en intégrant les enjeux de durabilité en termes de création (eg. scénographie), de production (eg. matériel et ressourcerie, mobilités, utilisation de circuits courts), de diffusion (eg. planification mutualisée des programmations) et de médiation (eg. mobilités spectatrices).
- Organiser le planning des intervenants et les conditions de leur accueil
- Établir des conventions partenariales avec des acteurs locaux, nationaux ou internationaux
- Établir les contrats de travail des intervenants en fonction de leur statut
- Établir les contrats d'exploitation des spectacles (contrats de cession, de coproduction, de coréalisation)
- Analyser les besoins en termes de dispositifs d'accompagnement des publics en tenant compte de préoccupations artistiques et culturelles, économiques, territoriales, environnementales, techniques et juridiques
- Mettre en place des démarches collaboratives et participatives impliquant les publics et les partenaires
- Coordonner avec les éventuels partenaires (associations, Éducation Nationale, autres structures culturelles, etc.) et intervenants (artistes, conférenciers, techniciens, etc.) la mise en place des médiations rendant accessibles les œuvres culturelles et artistiques en fonction des spécificités de publics cibles, en intégrant les questions d'accessibilité et de handicap
- Rédiger des supports (pédagogiques, artistiques, etc.) de médiation contextualisant les œuvres dans leur courant esthétique, adaptés au(x) public(s) cible(s)
- Interagir avec des publics avec un relationnel adapté à leurs spécificités (enfants, adultes, publics spécifiques ou éloignés, accessibilité)
- Réaliser le bilan d'un dispositif d'accompagnement des publics
- Formaliser les documents de présentation de ce bilan auprès des parties prenantes
- Analyser les besoins en termes de communication pour un projet artistique et culturel ou son dispositif d'accompagnement en tenant compte du plan de communication de la structure et des dimensions environnementales, éthiques et sociétales

- Rédiger des supports de communication variés (communiqués de presse, réseaux sociaux/numériques, prints, flyers, etc.) porteurs de messages éthiques et éco-conçus
 - Planifier la diffusion des supports de communication en fonction de leurs objectifs
 - Diffuser des supports de communication en fonction des usages des publics ciblés
 - Préparer les éléments nécessaires au bilan du plan de communication
 - Présenter un projet de production ou de médiation culturelle auprès des partenaires publics et privés, institutionnels et territoriaux
 - Rechercher des modalités de financements publics ou privés d'un dispositif d'accompagnement des publics ou d'un projet artistique ou culturel
 - Gérer des contrats en fonction des différents statuts juridiques des acteurs partenaires d'un dispositif ou du projet, ainsi que du droit d'auteur
 - Préparer un budget prévisionnel pour un dispositif d'accompagnement des publics ou un projet culturel à destination d'un décideur
 - Réaliser le suivi budgétaire et administratif d'un dispositif d'accompagnement des publics ou d'un projet culturel
 - Préparer les documents nécessaires au bilan administratif et budgétaire d'un dispositif d'accompagnement des publics ou d'un projet culturel auprès des parties prenantes
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP41390BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP41390BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41390BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP41390BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41390BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP41390BC06 — Participer à la production des projets artistiques et culturels dans le secteur du spectacle vivant

LISTE DE COMPÉTENCES

- Participer aux opérations de soutien (technique, logistique, communication, valorisation, etc.) du spectacle vivant
- Coordonner des intervenants (techniciens, artistes, etc.) des différents types de structures et métiers de la création en intégrant les enjeux de durabilité en termes de création (scénographie), de production (matériel et ressource, mobilité, utilisation de circuits courts), de diffusion (planification mutualisée des programmations) et de médiation (mobilités spectatrices).
- Organiser le planning des intervenants et les conditions de leur accueil
- Établir des conventions partenariales avec des acteurs locaux, nationaux ou internationaux
- Établir les contrats de travail des intervenants en fonction de leur statut
- Établir les contrats d'exploitation des spectacles (contrats de cession, de coproduction, de coréalisation)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41390BC07 — Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnements des publics dans les domaines artistiques et culturels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les besoins en termes de dispositifs d'accompagnement des publics en tenant compte de préoccupations artistiques et culturelles, économiques, territoriales, environnementales, techniques et juridiques
- Mettre en place des démarches collaboratives et participatives impliquant les publics et les partenaires
- Coordonner avec les éventuels partenaires (associations, Éducation Nationale, autres structures culturelles, etc.) et intervenants (artistes, conférenciers, techniciens, etc.) la mise en place des médiations rendant accessibles les œuvres culturelles et artistiques en fonction des spécificités de publics cibles, en intégrant les questions d'accessibilité et de handicap
- Rédiger des supports (pédagogiques, artistiques, etc.) de médiation contextualisant les œuvres dans leur courant esthétique, adaptés au(x) public(s) cible(s)
- Interagir avec des publics avec un relationnel adapté à leurs spécificités (enfants, adultes, publics spécifiques ou éloignés, accessibilité)

- Réaliser le bilan d'un dispositif d'accompagnement des publics
- Formaliser les documents de présentation de ce bilan auprès des parties prenantes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41390BC08 — Participer à la communication sur les projets artistiques ou culturels et leurs dispositifs d'accompagnement des publics

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les besoins en termes de communication pour un projet artistique et culturel ou son dispositif d'accompagnement en tenant compte du plan de communication de la structure et des dimensions environnementales, éthiques et sociétales
- Rédiger des supports de communication variés (communiqués de presse, réseaux sociaux/numériques, prints, flyers, etc.) porteurs de messages éthiques et éco-conçus
- Planifier la diffusion des supports de communication en fonction de leurs objectifs
- Diffuser des supports de communication en fonction des usages des publics ciblés
- Préparer les éléments nécessaires au bilan du plan de communication
- Présenter un projet de production ou de médiation culturelle auprès des partenaires publics et privés, institutionnels et territoriaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41390BC09 — Participer à la gestion budgétaire et administrative d'un projet artistique ou culturel ou d'un dispositif d'accompagnement des publics

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher des modalités de financements publics ou privés d'un dispositif d'accompagnement des publics ou d'un projet artistique ou culturel
- Gérer des contrats en fonction des différents statuts juridiques des acteurs partenaires d'un dispositif ou du projet, ainsi que du droit d'auteur
- Préparer un budget prévisionnel pour un dispositif d'accompagnement des publics ou un projet culturel à destination d'un décideur
- Réaliser le suivi budgétaire et administratif d'un dispositif d'accompagnement des publics ou d'un projet culturel
- Préparer les documents nécessaires au bilan administratif et budgétaire d'un dispositif d'accompagnement des publics ou d'un projet culturel auprès des parties prenantes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

R90.02.11 : Services de production et présentation de spectacles vivants

R90.02.12 : Services de promotion et organisation de spectacles vivants

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé des publics et de la médiation culturelle
- Assistant de communication
- Attaché de production de spectacles

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de :

- Chef/Responsable de services des publics
- Chargé de production de spectacles

- Administrateur d'établissements culturels, associations, compagnies

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 173 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	98 959
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	52 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 911 €
Selon la branche	5 580 € – 9 938 €
Prise en charge	Branches concernées
8 911 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 938 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
6 000 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	31/12/2033
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP30056

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-lorraine.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41390/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	8 800 €
Durée	400 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2026 à 07/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).